



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE

COMMUNIQUE

Le 18 décembre 2014

Le 16 décembre 2014, l'agence de notation Fitch a abaissé la notation attribuée aux Obligations Foncières de CIF Euromortgage. Ainsi, la notation long terme passe de « AA+ » à « AA » assortie d'une perspective stable.

Cette décision intervient suite à l'abaissement du 12 décembre dernier de la notation long terme de la République Française qui est passée de « AA+ » placée sous surveillance négative (« Rating Watch Negative ») à « AA » avec une perspective stable.

Le communiqué de l'agence de notation Fitch Rating est consultable sur le site de CIF Euromortgage: <http://www.cif-euromortgage.com/rapport-des-agences-de-notation>